

*Questions orales*

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se sont l'un et l'autre consacrés à la fixation du prix des produits et à la réorganisation du commerce mondial. Au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, qui lui est connexe, nous nous sommes nous-mêmes intéressés entre autres, aux comptes de subventions à un taux d'intérêt modéré destinés au tiers monde, avec possibilité de financement pour un tiers par le biais de la Banque mondiale. Quant à savoir si tous ces efforts devraient être coordonnés dans une politique d'ensemble, c'est une autre affaire. Mais nous progressons dans la même direction.

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE**

LE REMPLACEMENT DES AVIONS ARGUS—LES PROPOSITIONS DE BOEING ET DE LOCKHEED—LA DÉFINITION DU CONTRAT DE COMMANDE

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale? Le 15 avril, il y a environ trois semaines, le ministre a publié une déclaration selon laquelle le programme de remplacement de l'Argus se déroulait comme prévu; l'étape de la délimitation du contrat était terminée et les recommandations devaient être faites au cabinet. Le 1<sup>er</sup> mai, le ministre est complètement revenu sur sa position et il a déclaré: «Nous pouvons encore trouver la solution soit dans la proposition de Lockheed, soit dans celle de Boeing; nous le pouvons, mais nous voulons être certains, c'est pourquoi nous étendons notre recherche.» Le ministre semble avoir transformé un programme ordonné de remplacement en une pagaille indescriptible. Peut-il dire à la Chambre s'il compte encore signer le contrat d'achat d'un remplacement pour l'Argus avant le 2 août?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Nous poursuivons l'examen des offres et des propositions de Boeing et de Lockheed, mais comme je l'ai indiqué au comité permanent, nous nous proposons d'étudier également les autres propositions.

**M. McKinnon:** La décision de verser entre 10 et 11 millions de dollars à deux sociétés américaines à des fins de délimitation de contrat ne peut s'expliquer logiquement que si le gouvernement a, en fait, pris la ferme décision d'acheter l'un ou l'autre de ces deux avions. Si la décision n'a pas encore été prise, le ministre ne convient-il pas que ces 10 ou 11 millions de dollars ont été complètement gaspillés?

**M. Richardson:** Non, monsieur l'Orateur. Je dirais qu'une telle dépense, même de plusieurs centaines de millions de dollars, engagée en vue de prendre une bonne décision, c'est à mon avis, de l'argent dépensé à bon escient.

[M. Roche.]

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LA DÉVALUATION DU DOLLAR CANADIEN

**M. James Gillies (Don Valley):** Ma question s'adresse au ministre des Finances, monsieur l'Orateur. Comme le ministre nous a dit qu'il avait eu l'occasion d'être mis parfaitement au courant de la situation économique du Canada depuis son retour, puis-je lui demander de nous faire connaître les répercussions sur l'inflation intérieure de la dévaluation précipitée du dollar canadien?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Je ne pourrais le dire exactement.

**M. Gillies:** Pourrait-on dire que n'ayant pas réussi à contrôler l'inflation intérieure, la politique du gouvernement canadien essaie de compenser en laissant flotter le dollar canadien à la baisse, sans égard au niveau où il pourrait descendre et aux répercussions sur les autres pays du monde?

\* \* \*

**LA RADIODIFFUSION**

LES PROPOS DE M. JUNEAU AU SUJET DE L'APPORT RAISONNABLE DE CERTAINS POSTES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** J'ai une question à l'intention du ministre des Communications, monsieur l'Orateur, au sujet de la déclaration faite par M. Juneau, président du CRTC, selon qui les radiodiffuseurs qui ne font pas un apport qualifié de raisonnable à leur communauté auraient des ennuis lors du renouvellement de leur permis. Je voudrais savoir si le gouvernement souscrit à cette politique et s'il a établi des lignes directrices dont le CRTC pourrait se servir pour définir ce qu'il entend par «apport raisonnable»?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Monsieur le président, je ne suis pas au courant de cette déclaration du président du CRTC, mais si l'honorable député veut se reporter à la loi sur la radiodiffusion, il se rendra compte que le CRTC a été créé exactement pour établir des normes du genre de celles qui semblent lui déplaire.

**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

SANTÉ, BIEN-ÊTRE SOCIAL ET AFFAIRES SOCIALES

**M. Gaston Isabelle (Hull):** Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter le 4<sup>e</sup> rapport du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-Verbaux de ce jour.]